

Laissez-vous séduire...

800 000 habitants.

Préfecture : **Annecy**,
à 25 mn de **Genève**,
75 mn de **Lyon**.

Budget annuel
1 milliard d'euros

■ **Par notre situation stratégique** aux frontières de la Suisse et de l'Italie, au cœur de la première destination mondiale pour les sports d'hiver.

■ **Par l'ouverture de notre politique RH**, axée sur la montée en compétences de nos 3000 collaborateurs avec plus de 8000 jours de formation par an pour un budget supérieur à 1,3 M€.

■ **Par la beauté de nos paysages** et nos multiples activités sportives, culturelles et de loisirs.

■ **Par l'exceptionnelle vitalité de notre tissu économique**, le dynamisme des activités technologiques et notre offre étendue de filières d'enseignement.



REFERENT AED - AEMO H/F Service Enfance Direction territoriale du Genevois Filière Médico-Sociale – Cadre d'emplois des Assistants socio-éducatifs

MISSIONS PRINCIPALES

- L'assistant socio-éducatif est chargé de l'élaboration et de la conduite des projets d'action sociale concernant :
 - des familles dont un ou plusieurs enfants font l'objet d'une mesure d'assistance éducative en milieu ouvert, dans le respect du droit des enfants et des familles ainsi que celui du cadre et des objectifs définis pour chaque intervention,
 - des familles ou des jeunes majeurs qui ont passé un contrat d'action éducative avec le service de l'Aide Sociale à l'Enfance dans le respect du droit des enfants et des familles.
- Il met en œuvre ou suit les actions conduites dans le cadre des projets en veillant à ce qu'elles offrent aux enfants les conditions de protection et d'éducation nécessaires tout en visant à conforter, restaurer, développer les compétences parentales.
- Ces missions pourront évoluer pour être complétées en fonction des exigences de la mise en œuvre du Projet pour l'Enfant prévu par les lois du 5 mars 2007 et du 14 mars 2016 et de la coordination qu'il convient d'établir à cet effet avec les services du Pôle de la Prévention et du Développement Social et du Pôle PMI - Promotion de la Santé.

RESPONSABILITES SUR LES POINTS SUIVANTS

Elaboration et suivi de projets d'action sociale individuels globaux et cohérents

- Elabore des propositions de projets en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, en assurant l'information de la famille et en recherchant chaque fois que possible son adhésion,
- Conduit des évaluations et établit des bilans permettant de vérifier que les objectifs sont atteints,
- Propose des évolutions chaque fois que la situation le nécessite, au minimum à chaque échéance, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés,
- Soumet ses propositions au responsable technique avant transmission au Chef de Service de la Protection de l'Enfance.

Mise en œuvre de projets d'action sociale

- Assure un travail éducatif auprès des parents visant à conforter, restaurer, développer les compétences parentales,
- S'assure, pour chaque enfant dont il a la charge, que les moyens mis en œuvre correspondent à ses besoins, à son intérêt et aux objectifs fixés tant dans la conduite d'assistance éducative en milieu ouvert que dans la mise en œuvre de lieux d'accueil collectifs, individuels, séquentiels,
- Assure un accompagnement auprès des enfants et conduit un travail éducatif auprès d'eux.

Tâches départementales

- Participe et contribue à des actions et des projets départementaux.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Savoirs et savoir-faire

- Etre titulaire du diplôme d'Etat d'assistant de service social ou d'éducateur spécialisé
- Connaissance des dispositifs et des publics de la protection de l'enfance

Savoir-être

- Capacité d'adaptation
- Rigueur, disponibilité
- Autonomie

DISPOSITIONS PARTICULIERES

➤ Ce poste d'assistant socio-éducatif se définit dans un exercice « expérimental » de missions mixtes (polyvalentes) de protection de l'enfance en milieu ouvert : à la fois en assistance éducative AEMO (mesure judiciaire) et à la fois en mesure d'action éducative AED (mesure contractuelle administrative)

Il répond à un mode d'organisation réactif face aux demandes de mesures de protection de l'enfance. Il permet une régulation plus souple et flexible face à l'augmentation des mesures de protection de l'enfance.

Ce poste peut également s'inscrire dans le cadre de nouvelles dispositions législatives dans l'exercice de protection de l'enfance (Loi 2007-293 du 5.03.07 réformant la protection de l'enfance, qui préconise continuité et cohérence dans les interventions éducatives, dans un principe de subsidiarité pour limiter la judiciarisation de mesures)

CONDITIONS D'EXERCICE

- Résidence administrative : VILLE LA GRAND
- Temps de travail : temps complet
- Conditions de rémunération : traitement indiciaire + régime indemnitaire lié au grade + prime annuelle équivalant à un traitement mensuel brut

ORGANIGRAMME DU SERVICE

L'assistant socio-éducatif est rattaché hiérarchiquement au Responsable Technique du Territoire.

CONTACT

Pour tout renseignement sur le poste, vous pouvez contacter Mme Claire ARCHER, Directeur Territorial du Genevois au 04 50 84 08 72.

Les personnes intéressées par ce poste devront adresser leur candidature (lettre de motivation + CV + dernier arrêté de situation administrative) à Monsieur le Président du Département – Pôle des Ressources Humaines – recrutement74@hautesavoie.fr sous la référence RP/DTG/1167 avant le 31/05/2019.